



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ IRABOND BC 50 HARDENER

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

Nom du produit IRABOND BC 50 HARDENER

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44 (0)1235 239670

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 2 - H411

#### Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme



##### Mention d'avertissement

Danger

##### Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## IRABOND BC 50 HARDENER

### Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ ou se doucher].  
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
 P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).  
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
 P391 Recueillir le produit répandu.  
 P405 Garder sous clef.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

### Contient

POLYETHYLENEPOLYAMINES, 3,6,9,12-TÉTRAAZATÉTRADÉCANE-1,14-DIAMINE

### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

<b>POLYETHYLENEPOLYAMINES</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: —	
Facteur M (aiguë) = 1	
Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Corr. 1B - H314	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1 - H317	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

## IRABOND BC 50 HARDENER

<b>3,6,9,12-TÉTRAAZATÉTRADECANE-1,14-DIAMINE</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 4067-16-7		
Facteur M (aiguë) = 1		Facteur M (chronique) = 1
<b>Classification</b>		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

<b>Orale</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
<b>Inhalation</b>	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
<b>Contact oculaire</b>	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Renseignements généraux** La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs

**Agents extincteurs appropriés** Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

**Dangers spécifiques** Gaz ou vapeurs toxiques.

#### Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie** Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

## IRABOND BC 50 HARDENER

**Précautions individuelles** Fournir un système adéquat de ventilation. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate.

### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

**Commentaires sur l'ingrédient** Aucune limite d'exposition connue pour l' (les) ingrédient (s).

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection



**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

## IRABOND BC 50 HARDENER

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou écran facial. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc nitrile. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	En cas de contact, porter un tablier ou des vêtements de protection.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.
<b>Protection des voies respiratoires</b>	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvrant le visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Ambre.
<b>Odeur</b>	Ammoniac.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): alcaline @ 20 °C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	100°C @
<b>Point d'éclair</b>	>100°C
<b>Tension de vapeur</b>	15mmHg @ °C
<b>Densité relative</b>	1.03 @ 20 °C
<b>Solubilité(s)</b>	Miscible avec l'eau.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	>150°C

## IRABOND BC 50 HARDENER

**Viscosité** 51-100 mPa s @ 20°C

**Autres renseignements** Pas disponible.

### 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Acides. Agents comburants forts.

**Stabilité chimique** Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.

**Risques de réactions dangereuses** Pas disponible.

**Conditions à éviter** Conserver au-dessus du point de congélation du produit chimique.

**Matières incompatibles** Éviter tout contact avec les matières suivantes: Acides. Agents comburants.

**Produits de décomposition dangereux** Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - voie orale

**ETA par voie orale (mg/kg)** 3 333,33

#### Toxicité aiguë - par contact cutané

**ETA par voie cutanée (mg/kg)** 7 333,33

**Renseignement généraux** Corrosif. Le contact prolongé provoque des lésions graves aux yeux et aux tissus.

**Contact cutané** Provoque des brûlures. Corrosif. Le contact prolongé peut provoquer des lésions graves aux tissus. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

**Contact oculaire** Ce produit est très corrosif. Provoque de graves brûlures. Il est impératif d'administrer les premiers soins immédiatement.

**Voie d'exposition** Inhalation Ingestion. Absorption par la peau

### 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Éviter le rejet dans l'environnement.

**Toxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Persistance et dégradation

**Persistance et dégradation** Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.

#### Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

#### Mobilité dans le sol

**Mobilité** Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

#### Autres effets nocifs

## IRABOND BC 50 HARDENER

**Autres effets néfastes** Pas disponible.

### 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

**Renseignements généraux** La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

**Méthodes d'élimination** Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

**Catégorie de déchets** 08 04 99

### 14. Informations relatives au transport

**Général** Aucune autre information connue.

#### Numéro ONU

**Numéro ONU (TMD)** 1760

**Numéro ONU (IMDG)** 1760

**Numéro ONU (ICAO)** 1760

**Numéro ONU (DOT)** 1760

#### Désignation officielle de transport de l'ONU

**Désignation officielle de transport (TMD)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (POLYETHYLENEPOLYAMINES (NOS), PENTAETHYLENEHEXAMINE)

**Désignation officielle de transport (IMDG)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (POLYETHYLENEPOLYAMINES (NOS), PENTAETHYLENEHEXAMINE)

**Désignation officielle de transport (ICAO)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (POLYETHYLENEPOLYAMINES (NOS), PENTAETHYLENEHEXAMINE)

**Désignation officielle de transport (DOT)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (POLYETHYLENEPOLYAMINES (NOS), PENTAETHYLENEHEXAMINE)

#### Classe (s) de danger relatives au transport

**Classe du TMD** 8

**Étiquette du TMD** 8

**Classe de l'IMDG** 8

**Classe/division de l'ICAO** 8

#### Étiquettes de transport



#### Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage du TMD** III

**Groupe d'emballage de l'IMDG** III

**Groupe d'emballage de l'ICAO** III

## IRABOND BC 50 HARDENER

Groupe d'emballage du DOT III

### Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-B

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

### 15. Informations sur la réglementation

### 16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 5

Date d'entrée en vigueur 2016-04-29

Numéro de la FDS 20662

**Mentions de danger intégrales** H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.